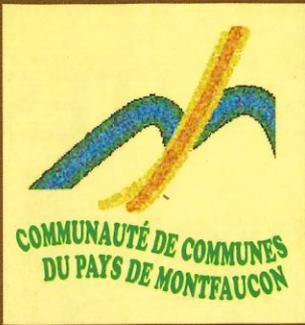


Vivre ensemble au Pays de Montfaucon



Dunières
Montfaucon
Montregard
Raucoules
Riotord
Saint-Bonnet-
le-Froid
Saint-Julien-
Molhesabate
Saint-Romain-
Lachalm



SOMMAIRE

Editorial	page 2
Compétences et nouveautés	pages 2 à 5
Budget	pages 6 à 7
Actions en cours	pages 8 à 12
Brèves	pages 13 à 14
Saison culturelle	pages 15 à 16

É D I T O

Vers une vision plus large et plus solidaire de notre territoire.

Dans la complémentarité des services qui se mettent en place et qui permettent l'amélioration du quotidien (portage de repas, ramassage scolaire), la question du développement économique et touristique s'inscrit désormais dans une démarche de développement durable, avec une notion de territoire qui est au minimum celui de la Communauté de Communes, ou de plus en plus souvent et plus largement celui du Pays.

Ainsi, un plan de développement (présenté dans nos parutions précédentes) constitue désormais un outil indispensable de programmation pour de nombreux projets.

Cette logique d'anticipation s'applique également dans le cadre des financements des instances départementales et régionales avec lesquelles nous avons contractualisé pour une période triennale.

A ce jour, plus d'une douzaine de projets à caractères artisanaux ou industriels sont à l'étude ou d'ores et déjà en chantier.

D'autre part, les compétences de notre Communauté de Communes, et notamment la réalisation de la Voie Verte entre Dunières et Riotord (Saint-Meyras), seule voirie actuellement d'intérêt communautaire, nous ont amenés à renforcer notre équipe en intégrant le personnel de l'Office du Tourisme afin d'assurer la promotion de l'ensemble de notre territoire à travers une opération dont l'attractivité ne fait d'ores et déjà aucun doute.

Nous espérons assurer la continuité de cet itinéraire grâce à la collaboration des Communautés de Communes des Monts du Pilat (Saint Sauveur en Rue et Bourg-Argental) et du Bassin d'Annonay.

L'action des élus de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon se fonde, certes, sur la diversité de chaque commune membre, mais surtout, sur la recherche d'une cohérence intercommunale.

Olivier CIGIOTTI, Président



Vivre ensemble au pays de Montfaucon

COMPÉTENCES ET NOUVEAUTÉS

Nouvelle organisation touristique

Le Tourisme dans le Pays de la Jeune Loire et ses rivières

C'est la création d'une Agence Locale de Tourisme : un outil majeur pour le développement de l'économie touristique de notre territoire. Elle regroupera le Pays de la Jeune Loire (correspondant à l'arrondissement d'Yssingeaux), les 6 Communautés de Communes, les Offices de Tourisme ainsi que les acteurs privés.

Ses missions sont :

- la coordination entre les différents acteurs touristiques,
- la promotion (salon),
- l'édition de documentations,
- la démarche qualité,
- la communication (site internet),
- la création de produits touristiques.



Le Tourisme dans notre Communauté : un nouveau dynamisme

Le tourisme est présent sur chacune de nos communes, par le nombre de résidents secondaires qui nous font le plaisir d'une présence en pointillée, par les restaurants et hôtels qui dynamisent nos communes, par les nombreux gîtes ruraux, gîtes d'étape ou chambres d'hôtes et notamment avec Saint Bonnet le Froid.

Notre Communauté s'est impliquée dans le développement touristique dès sa constitution.

Depuis le 1^{er} juillet 2005, un nouvel Office de Tourisme s'est mis en place avec un conseil d'administration composé d'élus communautaires représentatifs de toutes les communes et de bénévoles du tourisme.

Ce nouvel Office de Tourisme se voit donc non seulement conforté dans ses missions, notamment avec la reprise du personnel mais aussi doté des moyens logistiques de la communauté.

En contrepartie pendant les périodes plus creuses les collaboratrices de l'Office assumeront des tâches d'accueil et de secrétariat pour les autres services, ainsi la rédaction de ce présent bulletin est de leur responsabilité.

BUREAU TOURISTIQUE ET COMMUNAUTAIRE

27, rue Centrale - 43290 Montfaucon - Tél. 04 71 59 95 73

E-mail : otmontfaucon@wanadoo.fr - Site : www.otmontfaucon.fr

COMPÉTENCES ET NOUVEAUTÉS

Une nouvelle organisation

Le Conseil d'Administration
composé de 8 membres
bénévoles :

- M^{me} BARRIERE (Montfaucon)
- M^{me} FAYARD (Montfaucon)
- M^{me} NEYRON (Montfaucon)
- M. LIOGER (Raucoules)
- M^{me} BESSON (Riotord)
- M^{me} MOULIN (St Bonnet)
- M. SANTY (St Bonnet)
- M. HABERMACHER (St Julien)

Et de 8 élus
communautaires :

- M. GUERIN (Dunières)
- M. TARDIOU (Montfaucon)
- M. TAVOILLOT (Montregard)
- M^{me} SOUCHON (Raucoules)
- M. CAULE (Riotord)
- M. MARCON A. (St Bonnet)
- M^{me} MATHIAS (St Julien)
- M. JURINE (St Romain)

Nouveau Bureau
de l'Office de Tourisme

Président : M^{me} BARRIERE

Vice-Président : M. MARCON

Secrétaire : M^{me} MATHIAS

Secrétaire-adjoint : M. TAVOILLOT

Trésorier : M. SANTY

Trésorier adjoint : M^{me} FAYARD



Les groupes de travail : un programme ambitieux

ALT : Agence Locale de Tourisme

Groupe chargé de représenter l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes au sein du Pays.

Voie verte (Dunieres-Riotord) et base de loisirs (Riotord)

Groupe chargé de réfléchir à l'orientation et au contenu des projets touristiques communautaires.

Sentiers

Groupe chargé de suivre et de dynamiser l'offre existante (randonnée et ses dérivés) et de proposer de nouveaux produits.

Prestataires d'activités touristiques

Ce groupe de travail permettra aux personnes qui ont un lien avec le tourisme (hébergeurs, restaurateurs, producteurs, gestionnaires de sites ou d'activités) d'exprimer leurs besoins.

Communication et TIC

(Technologies de l'Information et de la Communication)

Groupe chargé des publications de la Communauté de Communes, de la mise en place d'outils de communication numérique.

Pour vous accueillir et vous renseigner



NOUVEAUTÉ

Estelle et Christel vous renseigneront à l'Office de Tourisme ou par téléphone pour :

* Informations touristiques

* Renseignements communautaires :

- Ecole de musique
- Portage des repas
- Transports scolaires
- Location grilles et podium

OUVERTURE

Octobre à avril : du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h

COMPÉTENCES ET NOUVEAUTÉS

Les ordures ménagères

Les déchets représentent un volet important dans la politique de l'environnement. La loi rend les communes responsables de la collecte et de l'élimination des déchets des ménages. Depuis de nombreuses années, 7 communes de la Communauté de Communes ont confié ce service au SICTOM de Tence, et la commune de St-Romain Lachalm au SICTOM Velay Pilat. Pour pouvoir continuer à percevoir la taxe ou la redevance au 1er janvier 2006, les communes doivent se mettre en conformité avec la loi du 12 juillet 1999, c'est à dire assurer au moins la collecte des déchets ménagers.



Production annuelle :
365 kg par personne

Pour respecter cette loi, la Communauté de Communes a décidé de prendre la compétence « ordures ménagères » par vote du conseil communautaire le 4 juillet 2005. A partir du 1er janvier 2006, elle se substituera donc aux communes, adhèrera aux SICTOM et encaissera le produit de la fiscalité mise en place.

Au cours de sa séance du 3 octobre 2005, les élus communautaires ont décidé de l'institution de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), qui était la fiscalité la plus présente sur notre territoire pour financer les ordures ménagères et ont privilégié dans un souci de cohérence la mise en place d'un taux unique afin de renforcer les efforts de la mutualisation. A noter que ces décisions concernent uniquement le territoire des 7 communes du SICTOM de Tence.

Pour plus d'informations, l'écho du Japarinard (journal d'informations du SICTOM) est à votre disposition dans les mairies.

DECHETTERIE LES FOURCHES

Carrefour Malataverne - D501, 43220 Dunières - 04 71 61 94 89

	Du 1 ^{er} novembre au 31 mars	Du 1 ^{er} avril au 15 juin et du 16 septembre au 31 octobre	Du 16 juin au 15 septembre
Lundi	14-18 heures	14-18 heures	8-12 heures 14-18 heures
Mardi	14-18 heures	14-18 heures	14-18 heures
Mercredi	14-18 heures	14-18 heures	8-12 heures 14-18 heures
Judi	14-18 heures	14-18 heures	14-18 heures
Vendredi	14-18 heures	14-18 heures	14-18 heures
Samedi	10-12 heures 14-18 heures	8-12 heures 14-18 heures	8-12 heures 14-18 heures

Pour la commune de St Romain, la TEOM ayant déjà été mise en place pour le SICTOM Velay/Pilat, la Communauté avait la seule possibilité de la percevoir en lieu et place du SICTOM.

Pour notre Communauté de Communes, le coût total des ordures ménagères s'élève à plus de 450 000 € par an.

La collecte et le traitement des ordures ont ainsi un coût très élevé. Il faut noter que ce coût augmente en moyenne de 9 % par an correspondant aux dépenses nécessaires pour mettre aux normes l'ensemble des infrastructures des SICTOM et afin de rendre le meilleur service possible sur un territoire très étendu (714 km² pour le SICTOM de Tence).

Le seul moyen de le limiter est le tri sélectif. Le tri sélectif permet de recycler les emballages ménagers qui représentent la moitié de nos poubelles. Une économie de traitement c'est déjà



Coût de la tonne :
120 Euros
Economie par tri : 30%

beaucoup, mais lorsqu'on songe qu'il faudra entretenir le centre d'enfouissement 30 ans après sa fermeture autant qu'il dure le plus longtemps possible.



Centre de traitement du SICTOM de Tence

Comment se calcule le taux de TEOM ?

Il est déterminé en divisant le coût des ordures ménagères (collecte, écopoint, déchetterie, traitement) du territoire par les bases de taxe foncière des propriétés bâties.

Pour information : suite à un accord avec le SICTOM VELAY/PILAT : vous avez la possibilité d'accéder à la déchetterie de St Just Malmont. Tél. 04 77 39 80 88

COMPÉTENCES ET NOUVEAUTÉS

La contractualisation

Nos Communes et la décentralisation.

Les lois de décentralisation ont modifié les rapports financiers entre les différentes collectivités : Etat, Région, Département, Communautés de Communes, Communes. Ces rapports passeront désormais par la contractualisation.

Qu'est ce que la contractualisation ?

La Collectivité ou l'Etat met à disposition une enveloppe financière en ayant défini des grands types d'actions. La communauté doit bâtir un plan de développement sur une période donnée, imaginer des projets à moyen terme, qui rentrent dans le cadre des axes proposés. Le plan de développement fait l'objet d'un contrat entre la Communauté et la collectivité concernée. La Communauté de Communes gère le contrat et rend compte du déroulement des opérations.

En ce qui concerne les Communes, elles peuvent accéder à des financements de la Communauté de Communes pour leurs propres opérations à la condition de les avoir fait inscrire dans le projet de contrat.

Notre Communauté de Communes du Pays de Montfaucon a choisi de privilégier dans le cadre de la contractualisation les investissements à portée communautaire, ceux qui sont susceptibles de profiter à l'ensemble des habitants de notre Communauté.

Investir pour créer de la richesse donc de l'emploi, mutualiser des services, entretenir notre patrimoine, aménager un cadre attractif pour conserver nos habitants et en accueillir de nouveaux, c'est le pari de vos élus.

Les 3 contrats qui règlent la vie de notre Communauté de Communes

Contractualisation avec l'Etat

Elle se fait par l'intermédiaire des contrats de pays. En ce qui concerne notre secteur, l'appellation du pays retenue est le pays de la Jeune Loire et ses Rivières. Il comprend



**Aménagement
de la Voie Verte
subvention
accordée par
l'état :
231 800 €**

71 764 habitants pour 44 communes regroupées en 6 Communautés de Communes (Haut-Lignon, Loire Semène, Marches du Velay, Pays de Montfaucon, Rochebaron à Chalencon, et les Sucs). La charte de développement a permis de déterminer les 3 principaux volets : développement économique et emploi ; aménagement du territoire ; bien vivre au pays.

Contractualisation avec le Département et la Région

Le Contrat Global de Développement Durable (CG2D) signé avec le Département a pour objectif de déterminer l'ensemble des projets communautaires et communaux subventionnés par celui-ci. Le montant total de subventionnement s'élève à 565 218 € (Communauté de Communes : 314 118 €, communes : 251 100 €) pendant une période de 3 ans : 2004 - 2006. Il permet de garantir un développement équilibré et solidaire du territoire.

La Communauté de Communes a contractualisé avec le Conseil Régional un Contrat Régional de Développement Durable du Territoire (CRDDT) permettant de bénéficier en plus des aides classiques de la Région (économie, tourisme...) d'une enveloppe budgétaire complémentaire de 651 380 €.

Ce contrat permet ainsi de financer les projets communaux et intercommunaux.

Ces contrats permettront la réalisation de l'ensemble des opérations suivantes :

Opérations Intercommunales

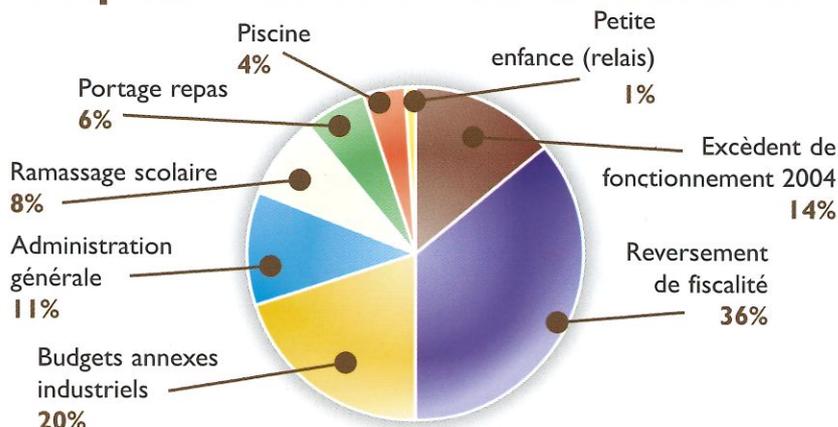
- études de faisabilité de zones d'activité (Riotord, Montregard)
- réalisation d'ateliers-relais (Dunières, St-Romain)
- aménagement d'une plate-forme industrielle (Montregard)
- études TIC
- aménagement de la voie verte (Dunières-Riotord)
- réalisation de gîtes (Dunières, Montregard et Riotord)
- mise en valeur d'un four banal (Montregard)
- aménagement d'une base de loisirs (Riotord)
- réalisation de circuits découverte sur toutes les communes
- étude de faisabilité centre de balnéothérapie (Saint-Bonnet)
- aménagement du centre culturel et associatif (Montregard)
- étude de faisabilité pour la mise en valeur des tableaux flamands (Montfaucon)
- développement du musée d'arts populaires et religieux (St-Julien)
- aménagement d'une crèche (Montfaucon)
- réalisation d'un système d'information géographique

Opérations Communales

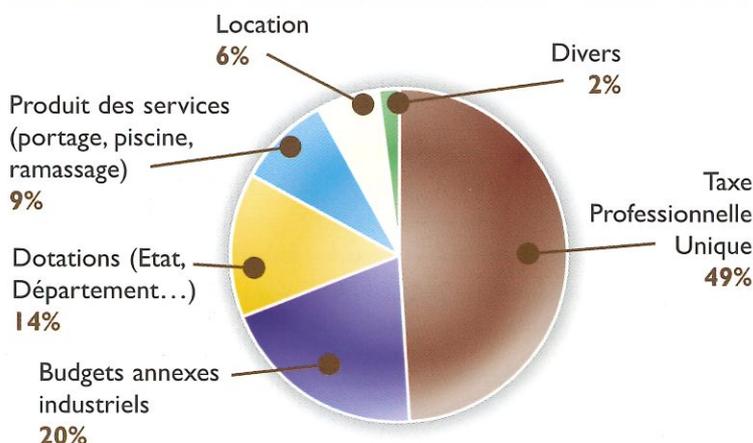
- aménagement d'un pôle commercial (Dunières)
- aménagement du centre culturel des moulins (Dunières)
- rénovation avenue des maisonnettes (Montfaucon)
- rénovation de l'église (Montregard)
- travaux cimetière (Riotord)
- réfection voiries (Riotord, St Julien, Raucoules, St Romain)
- travaux au foyer rural (St Bonnet)
- garage communal (Raucoules, St Romain)

BUDGET 2004

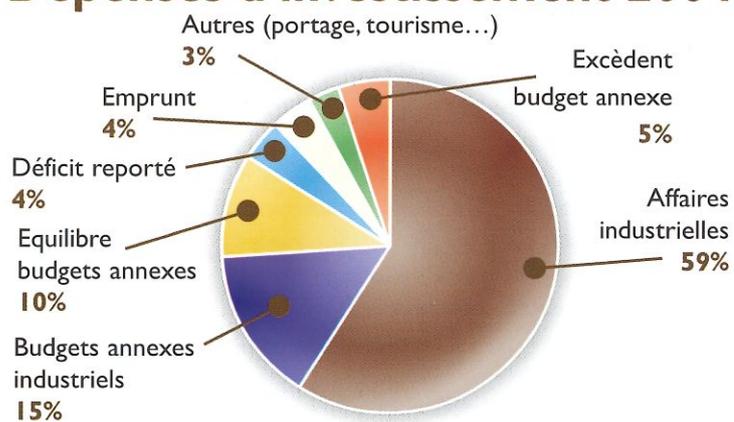
Dépenses de fonctionnement 2004



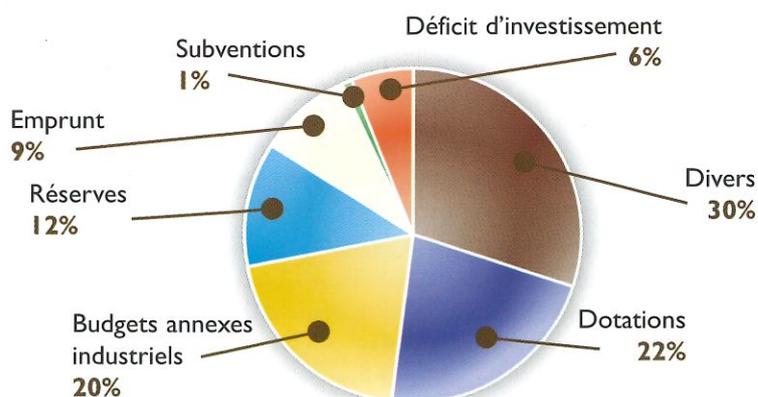
Recettes de fonctionnement 2004



Dépenses d'investissement 2004



Recettes d'investissement 2004



Au compte administratif 2004 (dépenses réalisées), la section de fonctionnement s'élève à 4 428 549.87 € et la section d'investissement à 4 725 421.14 €.

Il présente un excédent de fonctionnement de 616 824.20 € et un déficit d'investissement global à 86 844.59 € faisant apparaître une situation financière saine.

Les dépenses d'investissement 2004 ont essentiellement porté sur les affaires industrielles.

Le transfert de l'ensemble des zones d'activité à la Communauté de Communes a été effectué (achats de terrains et de bâtiments appartenant aux communes).

Des travaux d'aménagement et acquisitions foncières ont également été réalisés sur différentes zones d'activité : agrandissement de la zone d'activité du Solier à Dunières, acquisition de terrains sur la zone d'activité du Cantonnier à Montfaucon et Montregard, acquisition de terrains sur la zone artisanale de Mauras à Riotord, aménagement de la zone artisanale de Larsialas à Saint-Bonnet-le-Froid, réalisation d'une plate-forme industrielle sur la zone d'activité de Chambaud à Saint-Romain-Lachalm.

Les autres dépenses d'investissement ont concerné le démarrage de plusieurs projets (aménagement de la Voie Verte, mise en place d'un système d'information géographique...), ainsi que divers travaux et acquisitions pour les services communautaires (matériels supplémentaires pour le portage de repas, matériels de lavage plus performants pour la piscine, travaux sur le chauffage à la piscine...).

Les dépenses de fonctionnement ont connu une évolution maîtrisée compensée intégralement par des recettes supplémentaires (notamment au niveau des dotations et subventions extérieures).

BUDGET 2005

Le budget primitif 2005 (prévisions) équilibre la section de fonctionnement à 5 162 112.77 € et la section d'investissement à 7 727 128.80 €.

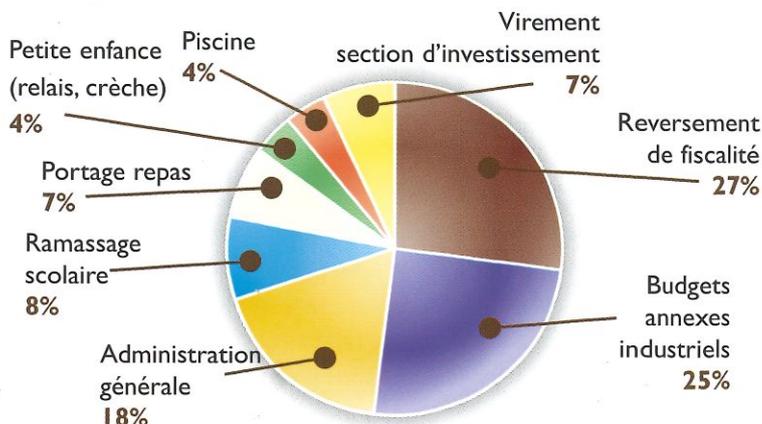
L'augmentation du montant total du budget 2005 s'explique principalement par un important volume d'investissements voté par les élus communautaires. Il concerne en premier lieu les investissements au niveau des affaires industrielles (agrandissement de l'entreprise Eurotransmissions ; aménagement de zones d'activité : agrandissement Z.A. du Solier à Dunières, Z.A. de Larsiallas à St-Bonnet, études de faisabilité de zones au Cantonnier à Montregard et à Mauras à Riotord ; réalisation de plate-formes d'activités sur les différentes zones de la Communauté de Communes au profit de plusieurs entreprises du territoire : Vemmi à Dunières, Cryo à St-Romain, Nergéco à Dunières, et pour la pépinière d'entreprises à Montregard ; réalisation de 2 ateliers-relais : Vemmi et Cryo ; réalisation de la pépinière d'entreprises au Cantonnier à Montregard...).

Sont également concernés le domaine touristique (aménagement de la Voie Verte à Dunières et Riotord ; réalisation de circuits découverte ; aménagement de gîtes à Dunières, Montregard et Riotord ; mise en valeur du four banal à Montregard...) et le domaine social (aménagement d'une crèche à Montfaucon ; réalisation de terrassements afin d'accueillir le foyer pour adultes handicapés St-Nicolas - Mazard à Montfaucon ; acquisition d'un nouveau véhicule pour le portage de repas à domicile...).

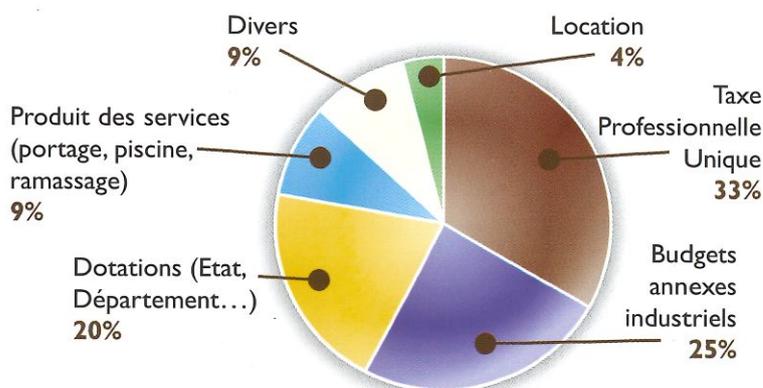
Les dépenses de fonctionnement prennent en compte à partir de cette année la reprise par la Communauté de Communes de deux nouveaux services : la crèche de Dunières et l'Office de Tourisme Intercommunal.

Ces investissements permettront d'améliorer le dynamisme de notre territoire, de favoriser la création d'emplois, et de renforcer la solidarité entre nos communes.

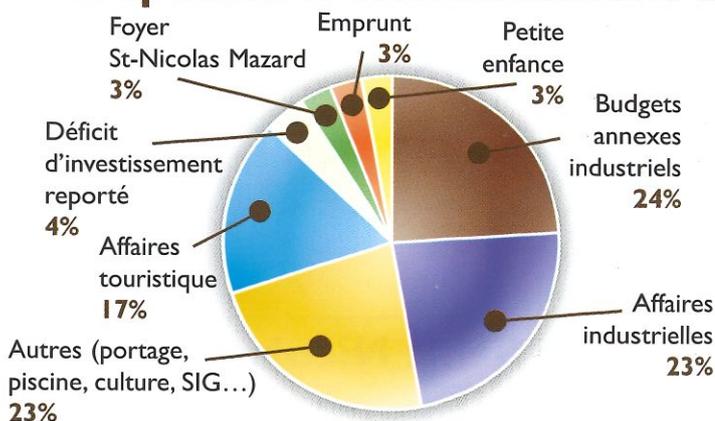
Dépenses de fonctionnement 2005



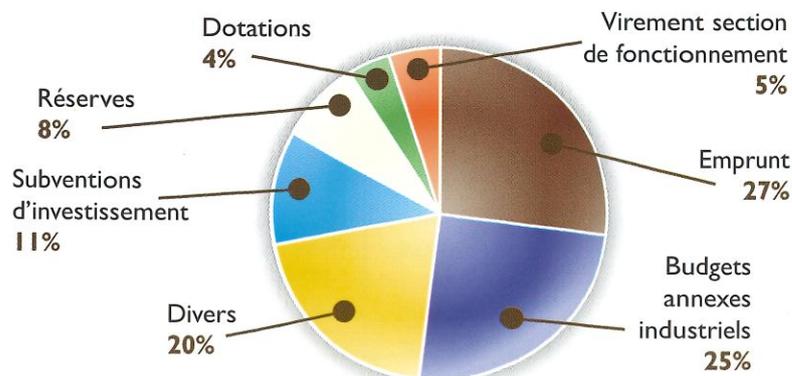
Recettes de fonctionnement 2005



Dépenses d'investissement 2005



Recettes d'investissement 2005



LES ACTIONS EN COURS

La Voie Verte de Dunières à Riotord

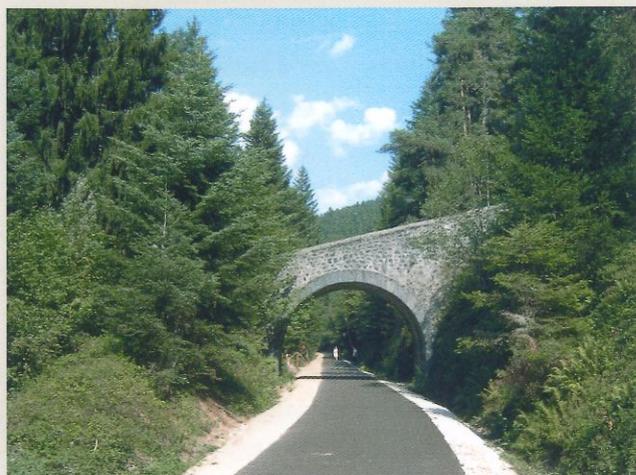
Dans le cadre du développement du tourisme, notre Communauté de Communes a décidé de la création d'une Voie Verte. Ce concept permet l'utilisation d'itinéraires (ancienne voie ferrée, chemin de hallage présentant une pente douce et régulière) pour les marcheurs, promeneurs, cyclistes rollers, skates etc... à l'exclusion de tout engin motorisé. Les rollers représentent plus du tiers des utilisateurs des voies vertes, ce qui explique l'aménagement pour partie en enrobé qui en a intrigué plus d'un.

Cette Voie Verte reprend le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer PLM Firminy/St Rambert d'Albon entre le viaduc du Pont de Faurie et l'ancienne maison de garde barrière située à la Maisonneuve peu avant le souterrain du Tracol.

A ce jour, une première tranche est terminée allant de Picholet à l'entrée du bourg de Riotord. A l'automne une deuxième tranche sera engagée jusqu'à la Maisonneuve. L'aménagement du viaduc du Pont de Faurie est suspendu à la réalisation d'importants travaux de consolidation de cet ouvrage d'art.

La première partie de Picholet au viaduc de Sarcenas étant restée la propriété de l'Etat était marginalement utilisée avant la création de la voie verte.

La deuxième partie à partir du viaduc de Sarcenas devenue propriété de la commune de Riotord a été utilisée sur



divers tronçons ce qui explique une utilisation mixte (viaduc de Sarcenas : voirie communale desservant ce hameau).

Les Communautés de Communes du versant Rhodanien (Monts du Pilat et le Bassin d'Annonay) envisagent la même opération dans les années à venir ce qui permettrait la création d'une voie verte de très grande envergure. Entre les deux, se situe le tunnel du Tracol, propriété privée, qu'il conviendra de contourner, dans un premier temps, avec des pentes peu propices aux rollers et autres skates.

Depuis son ouverture non officielle, de nombreuses personnes ont parcouru ce tracé et l'ont apprécié. Une découverte de ce tronçon a eu lieu le 1er octobre 2005.

La publicité à venir ne pourra que conforter le nombre d'utilisateurs et renforcer le dynamisme et l'attractivité des communes traversées.

Le Foyer Saint Nicolas à Montfaucon en Velay

Un foyer de vie pour adultes handicapés devrait voir le jour sur la colline de Mazard à Montfaucon dans le courant de l'année 2006. L'association Saint Nicolas qui gère déjà plusieurs établissements de ce genre a retenu ce site après en avoir visité plusieurs. La maîtrise d'ouvrage a été confiée à

l'OPAC de Haute Loire. Les travaux de la plate forme et la voie d'accès, la création des réseaux d'assainissement d'eau potable et des réseaux secs seront partagés entre la Communauté de Communes et la Commune de Montfaucon.



**40
emplois
à créer**

Ce projet permettra 3 sortes d'accueil pour adultes à handicap mental ou physique engendrant un handicap mental :

- un accueil en internat pour 42 résidents en chambre individuelle
- un accueil de jour pour 5 personnes
- un accueil en hébergement temporaire pour 3 personnes

LES ACTIONS EN COURS

A Montregard, un « four banal » ... pas banal

A la sortie du bourg de Montregard, sur la gauche en direction du Mas de Tence, un petit édifice remarquable trône depuis plus de deux siècles. Au milieu d'enclos ombragés entourés de murets magnifiquement bâtis en pierres sèches, ce petit patrimoine exemplaire offre des proportions remarquables, avec une toiture en lauzes à l'ancienne.

Un peu d'histoire ...

Nos renseignements sont peu nombreux, et reposent essentiellement sur les trois pierres en « clé de voûte » sur l'arche d'entrée. On peut y lire : 1786 CLAUDE PATOULIARD. Dès lors elles attestent de l'année d'édification. Les fours banaux datant du XIX^{ème} sont légion ; ceux du XVIII^{ème} sont rares, et en tous cas, on n'en connaît pas dans la proche région. Il s'avère donc d'autant plus intéressant. Quant au patronyme, s'agit-il du propriétaire ou du bâtisseur ? On peut imaginer qu'il s'agit bien de



la marque de « l'architecte » de l'époque, comme cela se pratiquait régulièrement. Nul ne le sait à notre connaissance. Toute recherche à ce sujet sera d'ailleurs bien venue.

Nous savons par contre qu'après la Révolution, cet édifice relève des domaines privés de la famille Delolme. Avant ? Pas de trace !

En 2004, la Commune de Montregard réussissait à l'acquérir afin de le préserver d'un péril imminent, dû à un manque d'entretien. Transféré à la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon, il va maintenant faire l'objet d'une rénovation et d'une valorisation.

Pas banal ?

Les fours banaux étaient en effet des biens communs, collectifs, ou communaux. Il semblerait que celui de Montregard relève de la propriété privée.

Pas banal non plus par son architecture : de taille plutôt importante relativement à ceux connus par la suite ; situé en plein bourg servait-il à l'ensemble des habitants ?

Pas banal enfin, car son utilisation en tant que four à pain (attestée par la noirceur du foyer et l'organisation de la cheminée) semble être très ancienne. Il n'était plus utilisé ces dernières années qu'en tant que remise, après avoir servi de « chaudière à cochons ».

Un lieu de mémoire, d'expositions, d'activités collectives et familiales

Sa rénovation par la Communauté de Communes va s'attacher à lui apporter une nouvelle existence : une rénovation respectueuse de l'architecture et des matériaux d'origine, avec l'apport de quelques commodités (éclairage, petit sanitaire), permettra d'accueillir des petites fêtes collectives (pourquoi pas une fête du pain ?), des rencontres familiales, et de petites expositions en période touristique. Le cadre bucolique et chaleureux en sera un élément supplémentaire de réussite pour soirées et journées agréables.

LES ACTIONS EN COURS

Les zones industrielles :

Notre pays du Haut Velay, relativement épargné jusqu'à ce jour par les crises industrielles qui ont régulièrement affecté notre économie, doit faire face aujourd'hui à des évolutions voire des transformations qui risquent d'affecter lourdement le paysage industriel du Plateau. Trois secteurs sont directement concernés (mécanique générale, textile,

plastique) avec de surcroît une accélération de la concurrence étrangère et l'impact très fort des campagnes médiatiques dénigrant l'utilisation des sacs plastiques. Plus que jamais, notre Communauté de Communes se sent solidaire des acteurs économiques de notre région et n'hésite pas à les accompagner dans leurs investissements avec le soutien financier du Département de la Haute Loire, de la Région Auvergne, et de l'Union Européenne.

• A Dunières :

Une plate-forme industrielle a été réalisée sur la zone du Solier. L'entreprise SEID, spécialisée dans la fabrication de gaines plastiques avec sacherie et impression, a bénéficié de cette réalisation pour s'installer.



La Communauté de Communes est maître d'ouvrage de la construction d'un atelier de 460 m² sur la zone du Solier. Il est destiné à être rétrocédé dans le cadre d'un crédit-bail à l'entreprise VEMMI qui construit des pièces de mécanique générale.

« La construction de cet atelier permettra à notre entreprise d'améliorer son organisation et son image vis à vis de ses clients. Nous proposons dès aujourd'hui des services supplémentaires à notre activité de machines spéciales et de mécanique générale et dans des secteurs d'activités variés (équipementier automobile, décolletage, plastique, textile, bois...). Nous venons de recruter depuis mi août une personne de Dunières pour développer un service maintenance industrielle, électricité, automatisme et électronique. Nous travaillons aussi bien avec des entreprises locales que nationales. »



Hervé LOUBIER
www.vemmi.net

« La société SEID fait partie du quotidien de Dunières depuis 1983, mais en 2005 du changement !

Avec le concours de la Communauté de Communes, du Comité d'Expansion Economique et le soutien financier du Conseil Général et de l'Europe, un projet a été mis au point pour aboutir à la construction d'un bâtiment industriel. Cet environnement nous permettra d'être en phase avec les exigences de notre clientèle industrielle. Le financement de la construction a été réalisé sous forme de crédit-bail immobilier par SOGEMUR. Nous remercions les élus locaux de Dunières (M Marcon, M Brabant...) pour leur disponibilité et la mise en oeuvre de leur expérience, afin de mettre en route ce chantier. Nous remercions collectivement toutes les entreprises qui sont intervenues sur ce projet ainsi que Bernard Gauthier, architecte, qui ont permis que le bâtiment soit été livré à l'heure, et ce malgré la neige qui cette année nous a accompagné trop longtemps. Après un mois de déménagement, fin août, toutes les machines ont commencé à produire dans ce bâtiment, et ce fût une belle récompense pour tous les techniciens de notre société. Nous les remercions de s'être rendu libre pendant cette période. Nous sommes persuadés que ce changement était nécessaire à notre société et que l'avenir confirmera le bien fondé de notre décision. »

Noël DUSSOUS, Joseph SCHAER, Daniel DEPEYRE et toute l'équipe SEID."



LES ACTIONS EN COURS



• A Montfaucon :

La Communauté de Communes a accepté de construire 2 500 m² de locaux industriels pour l'entreprise Eurotransmissions lui permettant ainsi de mieux répondre aux marchés qu'elle vient de conclure.

Avec l'acquisition des anciens locaux appartenant au groupe industriel TERMOZ, la Communauté sera propriétaire d'un ensemble immobilier industriel de 8 000 m².

« La Communauté de Communes a fortement soutenu le projet d'extension d'Eurotransmissions. Cela nous a permis de prendre deux nouveaux marchés :

- Une pièce automobile boîte automatique 6 vitesses de Général Motors (nouveau produit). La production devrait atteindre les 200 000 boîtes par an pour 2008. Eurotransmissions est le seul fournisseur français de cette pièce pour ce groupe américain.
- Des arbres poids lourds pour Volvo Trucks, RVI. La production de cette pièce sera de 60 000 à 70 000 par an.

Par rapport au contexte général de l'automobile, nous avons dû adapter nos lignes de production qui

aujourd'hui doivent être flexibles pour mieux répondre aux marchés.

L'objectif d'un tel agrandissement est d'atteindre un chiffre d'affaire de 20 millions d'euros par an, aujourd'hui nous en sommes à 18 millions d'euros grâce aux marchés avec des groupes tels que Volvo Trucks, Caterpillar et General Motors et d'autres clients ciblés que nous prospectons. Nous pouvons ainsi continuer de développer notre activité avec un dynamisme certain, et pérenniser l'entreprise sur le site de Montfaucon. »



Patrick Culaz

• A Montregard :

Sur la zone du Cantonner, qui va être prochainement aménagée sur 8 hectares achetés ces dernières années par la Communauté de Communes (voir bulletin n° 3), il vient d'être décidé la réalisation d'une pépinière d'entreprises comprenant deux unités industrielles jumelées (2 x 300 m²).

Ces ateliers seront loués à des entrepreneurs qui souhaitent disposer rapidement et provisoirement de locaux.



• A Riotord :

Après la reprise des anciens locaux EMEHY, loué à MécaEurope, la Communauté de Communes s'intéresse à la constitution de nouvelles zones d'activités.

Notamment, à Mauras où elle a acheté 27 410 m² de terrains le long du ruisseau la Dunierette afin de pouvoir accueillir plusieurs unités artisanales ou commerciales.

Les études de faisabilité sont en cours (études hydrologique et paysagère).

LES ACTIONS EN COURS

• A Saint Bonnet le Froid

La zone de Larsialas a pris forme à partir du projet de création d'un nouveau restaurant par Régis Marcon. La Communauté a acquit près de 35 000 m² de terrains qui ont été divisés en 3 lots :

Le premier lot verra la construction d'un bâtiment relais pour l'entreprise BLANNEIGE. Il s'agit d'une blanchisserie industrielle qui traite le linge des établissements hôteliers du secteur et qui emploie 3 personnes à plein temps.

Sur le deuxième lot, Régis Marcon a terminé la construction de son restaurant gastronomique. Le projet a été conçu avec l'idée de donner aux clients une vue extraordinaire sur un paysage à 360° : vue sur les Alpes, le Mézenc, les Monts du Forez, en outre la qualité des conditions de travail des collaborateurs (45) sera une priorité, espace cuisine très important, salle de détente, terrain de sport, et locaux spécifiques.

Le troisième lot a déjà fait l'objet de demandes, mais rien n'est encore finalisé.



« Une entreprise est condamnée à toujours se développer et je me dois, au delà de la réussite actuelle, de préparer l'avenir. Aussi j'ai conçu un projet qui permettra à mes clients de profiter de l'exceptionnel panorama que nous avons au sommet de Saint Bonnet, panorama dont ils étaient privés dans le restaurant actuel. J'ai voulu aménager pour notre équipe un outil de travail moderne, inséré dans la nature, une grande surface de cuisine et une ergonomie confortable de chaque poste de travail. Le nouvel équipement devrait diminuer considérablement la pénibilité de notre métier.

Enfin j'ai voulu redonner au restaurant actuel sa destination première d'accueil d'une clientèle locale de chaque jour, ce restaurant devrait rester ouvert pratiquement toute l'année. »

Régis Marcon



• A Saint Romain Lachalm

Sur la zone d'activités de Chambaud, après avoir facilité l'installation de nouveaux locaux pour l'entreprise JM COMPOUND (2 000 m² construits), la Communauté vient de reprofiler une plateforme pour recevoir une nouvelle société (Cryo) et réalisera pour cette dernière, sous la forme d'un crédit-bail immobilier, un bâtiment d'une surface 520 m².

Sur cette zone, divers travaux d'aménagement sur les équipements incendie vont également être effectués.

Ces travaux consisteront en la réalisation d'une réserve sèche permettant de recueillir les eaux d'extinction (eaux après utilisation par les services d'incendie lors d'interventions), et de la mise en place d'une réserve incendie de plus grande capacité capable d'assurer la sécurité des constructions intervenues récemment.

Ces aménagements s'inscrivent dans une logique de sécurité et de préservation de notre environnement et permettront ainsi aux entreprises de pouvoir bénéficier de certifications de qualité (type ISO) ; certifications qui renforcent aujourd'hui la compétitivité des entreprises.

Le SIG Système d'Information Géographique Intercommunal

Ce projet, évoqué dans une précédente brochure (n° 2 – juillet 2003), se caractérise par la mise en place du cadastre et de l'ensemble des réseaux (eau, assainissement, téléphone, électricité...) de notre territoire sous un format informatique (numérisation).

Cet investissement a pour double objectif de rendre un meilleur service aux administrés en accélérant la recherche des informations (plans et matrice cadastrale notamment), et de favoriser un meilleur suivi et entretien au niveau de chaque commune des réseaux dont ces dernières ont la responsabilité.

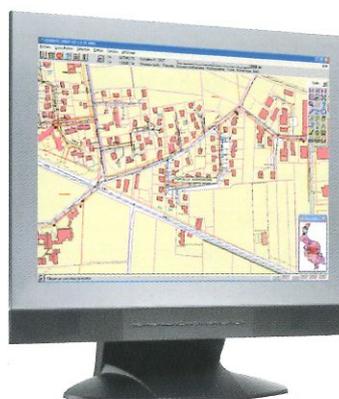


Ce projet est intégralement financé par la Communauté de Communes et bénéficie de forts subventionnements de l'Etat, l'Europe et du Département.

La 1ère partie de cette opération s'achèvera courant novembre 2005 avec la livraison du cadastre numérisé, la mise en place du logiciel d'utilisation et la fourniture du matériel informatique nécessaire.

La 2nde partie de l'opération qui concerne l'informatisation des réseaux sera engagée rapidement et nécessitera un long travail de relevé et de numérisation.

Edicom, le logiciel de consultation cadastrale par SIRAP.
www.sirap.fr



Centre de balnéothérapie à St Bonnet le Froid

Une étude sur la faisabilité d'un centre de balnéothérapie sur cette commune a été confiée au cabinet Hôtel Actions (Lyon) chargé de vérifier également les montages juridiques et financiers.

Cette étude d'un montant de 27 810 € HT est financée à 50 % par le Conseil Régional.

La Plateforme d'Initiative Création Haute Loire

Cette plateforme accorde des prêts d'honneur (prêt sans intérêt) aux créateurs et repreneurs d'entreprises. Ces prêts d'honneur d'un montant de 1 000 à 10 000 € s'attachent à financer de petits investissements. Un comité d'experts valide le projet et vérifie sa faisabilité.

En complément de ce prêt financier, les chambres de métiers et de commerce s'engagent à suivre le créateur pendant le montage mais aussi pendant les premières années de la vie de l'entreprise.

La Salaison Pichon à Raucoules et la SARL Damelect à Dunières ont bénéficié de prêts de la Plateforme d'Initiative Création Haute-Loire.

La Communauté de Communes apporte son concours à hauteur de 20 %.

Relais Assistantes Maternelles

Remerciements à Claire Janisset et Françoise Gidon pour avoir assuré le remplacement de Céline RAMOIN, animatrice du Relais Assistantes Maternelles, pendant son congé parental suite à la naissance de son deuxième enfant.

Tél : 04 71 65 68 02

Permanences :

à Montfaucon les vendredis de 9h à 11h

à Dunières les lundis de 9h à 11h

Piscine Intercommunale

Virginie Civier nous a quitté afin de parfaire sa formation dans d'autres domaines sportifs. Un nouveau maître-nageur sauveteur à la piscine intercommunale à Dunières a pris ses fonctions : Yoann Magne (Monistrol-sur-Loire).

Isabelle Faverjon, maître-nageur à la piscine depuis 2 ans, assure depuis les fonctions de chef de bassin.

Nous leur souhaitons un bon accueil dans leurs nouvelles responsabilités



Musique

Géraldine Kesch (Le Puy-en-Velay) a été recrutée en qualité d'assistant spécialisé d'enseignement artistique au sein de la Communauté de Communes.

Titulaire du diplôme universitaire du musicien intervenant, elle assurera l'intervention musicale dans les écoles de notre secteur et également une mission de coordination en liaison avec l'école intercommunale de musique.

Bon vent à la musique !



Pour tous renseignements sur l'École de Musique 04 71 65 74 10

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

Rue des Grands Fossés - 43290 MONTFAUCON

Tél : 04.71.65.74.10 Fax : 04.71.65.74.11 - E-mail : c-c-montfaucon@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture des services administratifs de la Communauté de Communes :
du lundi au vendredi : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

SAISON CULTURELLE

Communauté de Communes du Pays de Montfaucon

Les Tambours de Tokyo : Musique du monde / Japon



Spectacle en bus au Puy-en-Velay, 54 places disponibles.
Durée 1h15.

Mardi 15 novembre 19h30

Départ du bus 18h00 de Riotord (Place de la Mairie), arrêts à 18h10 Dunières (Place St Martin) et à 18h20 Montfaucon (Place de la Bascule)

La grande qualité des percussions s'allie à la haute mémoire d'une société. Corps à corps du cœur et de l'âme ; 4 hommes et 2 femmes, une chorégraphie puissante, un art millénaire. Si le public retient son souffle, les musiciens offrent le leur jusqu'à la totale séduction. Toute la vigueur plannétaire déferle sous un ciel qui gronde. La beauté fend l'espace. Fascinant spectacle !

Le Deuxième voyage à Munich : Théâtre

Théâtre de l'Echappée / Laval, Wagon-théâtre sur les places des villages.

Attention, jauge limitée à 20 places par séance ! Durée 1h

Mercredi 30 novembre	18h30 et 20h30	St-Romain Lachalm
Judi 1^{er} décembre	18h30 et 20h30	Riotord
Vendredi 2 décembre	18h30 et 20h30	St-Bonnet le Froid
Samedi 3 décembre	17h00 et 20h30	Montregard
Dimanche 4 décembre	15h00 et 17h30	St-Julien Molhesabate

Le premier voyage de Mendel Schainfeld en Allemagne a lieu en 1945, après sa libération en Pologne d'un camp de concentration allemand. Libération sans joie : ses proches sont morts. Il devient ouvrier... mais les tortures endurées dans le camp le font encore souffrir. Mendel demande alors une pension d'invalidité et se rend en Allemagne pour se faire examiner. Au cours de ce « deuxième voyage à Munich », il se livre pour la première fois, évoque son enfance, les camps, son mariage, son métier, ... Dans un compartiment d'une voiture SNCF aménagée pour 20 spectateurs, débute un voyage. Avec tendresse et douceur on plonge dans l'histoire. Un beau moment d'humilité !



Un beau moment d'humilité !

Le Petit Bonhomme à modeler : Spectacle en famille



par Le Théâtre de Romette / Le Puy .
Visible dès 3 ans.

Jauge limitée à 80 spectateurs par séance - Durée 45 min
Dimanche 11 décembre 15h et 17h30
Théâtre de Montfaucon

Sous les doigts du marionnettiste, une simple boule de pâte à modeler, va gonfler et grandir jusqu'à devenir une attachante marionnette. En suivant un parcours semé d'embûches, le petit bonhomme va faire l'apprentissage de la vie et de ses cinq sens. Ses rencontres avec un escargot espiègle, des poissons bavards, une fleur au parfum suave, ou encore un arbre qui n'en finit pas de grandir, ... vont éveiller en lui toute une palette de sentiments nouveaux. Un très beau spectacle !

Une saison chez les cigales : Théâtre



Création de La Comédie de St-Etienne à Raucoules
Avec le soutien de la Communauté Européenne

Jauge limitée à 96 spectateurs par séance.
Judi 9 - vendredi 10 mars 20h30
Salle des fêtes de Raucoules

R.Nardoux

Anna, petite fille clandestine, revient dans cet entrepôt, cette cave habitée de milliers de petits drapeaux bleu blanc rouge, où elle vécut toute une année avec sa famille. Ecrite spécialement pour La Comédie, cette pièce nous transporte dans un monde souterrain, celui de la clandestinité, celui des « sans papiers », pour reprendre une expression à la mode.

Mais comme on est au théâtre, les fantômes se pointent, et... la comédie commence... Ce spectacle est pétri d'un humour qui grince comme une porte qui vous claque au nez !

Le privilège d'assister à une création en avant-première sur notre territoire, avec rencontre des artistes à la clé !

L'œil du pharmacien : Ciné-Concert



Par L'Auvergne Imaginée, dans le cadre du Jazz Auvergne Festival.

Jauge limitée à 180 spectateurs - Durée 1h15
Samedi 18 mars à 20h30
Cinéma Le Maubourg à Dunières

Il y a 50 ans, le pharmacien de Pierrefort dans le Cantal, s'amusait à filmer tout ce qui se passait dans le village et sa région. Ces innombrables bouts de films révèlent un trésor : témoignage sur la vie d'une époque toute proche paraissant pourtant bien lointaine, entre la dureté du travail, les rigueurs du climat et une belle joie de vivre. L'œil du pharmacien s'avère plein d'humour et de poésie, avec un sens de l'image rare et un regard généreux.

Les artistes de L'Auvergne Imaginée ont créé un chaleureux écrin musical à ce film qu'ils accompagnent en direct. Entre jazz, musique et chants traditionnels, ils nous font partager sans nostalgie cet émerveillement.

Un délicieux plaisir pour les yeux et les oreilles !

Terrain vague : Danse hip-hop / Cie Käfig



Spectacle en bus à La Comédie de St-Etienne

54 places disponibles. Durée estimée 1h

Vendredi 2 juin à 20h30

Départ du bus 19h de Raucoules (Place de l'église), arrêts à 19h15 Dunières (Place St Martin) et à 19h30 St-Romain Lachalm (Place de la Mairie)

La découverte d'une danse pleine d'énergie, nerveuse, athlétique, par un des plus grand nom du hip-hop : Käfig s'est produit dans plus de 150 pays ! Pour créer cette pièce chorégraphique, cette Cie métissée fait appel au cirque, au théâtre, et à toutes formes de danse. La virtuosité des danseurs est époustouflante, avec le respect d'une ligne dramatique et une forte dose de poésie. Du grand spectacle !

Les Tambours de Tokyo Tarif normal Tarif réduit

Le 2^e Voyage à Munich Tarif normal Tarif réduit

St-Romain Lachalm	<input type="radio"/> 18h30	<input type="radio"/> 20h30
Riotord	<input type="radio"/> 18h30	<input type="radio"/> 20h30
St-Bonnet le Froid	<input type="radio"/> 18h30	<input type="radio"/> 20h30
Montregard	<input type="radio"/> 17h00	<input type="radio"/> 20h30
St-Julien Molhesabate	<input type="radio"/> 15h00	<input type="radio"/> 17h30

Le Petit Bonhomme à modeler Tarif normal Tarif réduit
 Jeudi 9 mars Vendredi 10 mars

Une saison chez les cigales Tarif normal Tarif réduit
 15h00 17h30

L'œil du pharmacien Tarif normal Tarif réduit

Terrain vague Tarif normal Tarif réduit

Forfait 3 spectacles Tarif normal Tarif réduit

Nombre de spectacle(s) supplémentaire(s) au tarif à l'unité:

Tarif normal Tarif réduit

Nombre de personnes Adulte(s) Enfant(s)

M^{me}, M. :

Adresse :

.....

Tél. :

E-mail :

Je récupère mes places à l'Office de Tourisme

Veuillez m'adresser mes places par retour de courrier

CETTE
ANNÉE, JE
SORS!

SAISON CULTURELLE Communauté de Communes du Pays de Montfaucon



Nous n'avons pas (ou peu) de salle de spectacles sur notre territoire..., mais des idées si!

En attendant la réalisation d'une salle digne de ce nom, nous vous proposons le lancement d'une saison de spectacles professionnels et de qualité. Souvent originaux et toujours accessibles à tous, ces spectacles devraient répondre au besoin manifesté par nombre d'entre vous.

Un spectacle de La Comédie de St-Etienne sera même en création à Raucoules; un ciné-concert vous attendra à Dunières; un

autre voyageera dans les différentes communes, et ... vous pourrez également vous faire transporter en bus sur 2 spectacles de grande envergure!

Des tarifs attractifs pour des soirées de plaisir et d'émotion, voilà une nouvelle proposition qui vous est offerte par la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon.

Olivier Cigolotti,
Président
de la Communauté
de Communes

Jacky Rocher,
Vice Président
en charge
de la culture

Bulletin de réservation : Comment ça marche ?

Vous cochez les spectacles choisis, et vous appliquez la grille des tarifs ci-contre,

Après l'avoir rempli, vous retournez votre bulletin de réservation à l'Office de Tourisme, accompagné d'un chèque correspondant au total, à l'ordre du « Trésor Public »,

Vous choisissez :

- de récupérer vos places à l'Office de Tourisme.
- de les recevoir par retour du courrier.

Attention, le nombre de places est souvent limité.

Elles vous seront attribuées dans la limite des disponibilités, et par ordre d'arrivée des réservations !

Les billets sont en vente dès à présent à l'Office de Tourisme

Renseignements et réservations :

**OFFICE DE TOURISME
27 Rue Centrale
43290 MONTFAUCON
Tél : 04.71.59.95.73**

TARIFS :

Places à l'unité :

Normal 10€ / Réduit 8 € (jeunes -18 ans, étudiants, chômeurs) sur justificatif.

Spectacle en famille :

« Le Petit Bonhomme à modeler »
Adultes 6 € / Enfants (-12 ans) 3 €

Forfait 3 spectacles au choix :

Normal 25 € / Réduit 20 € (jeunes -18 ans, étudiants, chômeurs) sur justificatif.